Compte-rendu de la séance du 19 octobre 2018



Etaient absents: Florence BISCH (procuration), Bernard KLEIN.

Le compte-rendu de la séance du 7 septembre 2018 a été approuvé à l'unanimité.

I - Travaux de réfection intérieure de l'Eglise Saint Laurent

Les travaux de plâtrerie sont à présent terminés. Les peintres vont bientôt intervenir dans le chœur jusqu'à la fin du mois de novembre. La réfection des murs de la nef interviendra début 2019. Ce chantier, d'un montant total de 63 825,31 € TTC bénéficie d'une subvention de 10 000 € de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland au titre du fonds de solidarité et d'une prise en charge à hauteur de 15 000 € par le Conseil de Fabrique.

Monsieur Denis STAHL, Président du Conseil de Fabrique a soumis aux Conseillers le devis établi par la société Atelier de l'Est concernant la restauration du mobilier de l'église (autel, retable, sculptures). Le coût de cet embellissement s'élève à 23 400 € TTC. Les fonds nécessaires seront avancés par la Commune et remboursés d'une part par une subvention à hauteur de 30% du montant hors taxe versée par la Commission restauration du petit patrimoine de la CocoKo, et d'autre part par le Conseil de Fabrique selon les modalités qui seront fixées dans une convention.

II - Eclairage public

Les ampoules traditionnelles de nos lampadaires n'existent plus et notre stock touche à sa fin... Il devient urgent d'engager une réflexion concernant la remise à neuf de notre éclairage public, dans un souci d'uniformisation, de qualité d'éclairage et bien sûr de coût.

Des devis seront présentés au prochain conseil car une réadaptation de nos actuels lampadaires ou l'installation de nouveaux luminaires devront être prévus au budget 2019. Un éclairage spécifique pour l'arrêt de bus est également à l'étude.

III - Chauffage salle des fêtes / école

Afin de remédier aux différents dysfonctionnements du chauffage de l'école et permettre des économies d'énergie non négligeables, la société Zimmermann a établi un devis d'un montant de 2 280.48 € que les conseillers valident à l'unanimité.

IV - Elagage

Le maire explique que pour des raisons de sécurité des tailles d'arbre des espaces communaux doivent être pratiquées dès cet automne (branches cassées ou s'avançant sur des propriétés privées). Le devis de la société AZ Elagage, soumis aux conseillers et s'élevant à 2 088 € TTC, est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu des commissions

<u>Commission PLUi</u> M. Laurent KRIEGER évoque les prochaines étapes d'avancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : après les dernières réunions techniques, le plan sera arrêté en fin d'année et l'enquête publique sera lancée au printemps 2019.

<u>Commission Animation/Jeunesse</u> La Communauté de communes vient de recruter une animatrice chargée de la Jeunesse, Mme Séverine FARCI que rencontreront prochainement des adjoints afin de déterminer les priorités de notre village à ce sujet.

<u>Commission SDEA</u> M. Laurent KRIEGER a fait le compte rendu de la réunion de la commission locale Assainissement sur la vallée du Rohrbach. Les principaux points abordés :

- Travaux 2018 : Réfection de la canalisation passant par Rohr et allant jusqu'à la station d'épuration en cours. Opération de polymérisation intérieure sur une longueur de 1,3 km pour un coût budgété de 400 000 €
- Redevance assainissement 2019: le tarif restera inchangé, aucune augmentation n'a été votée
- Présentation du programme d'investissement 2019-2024

<u>Commission voirie</u> Des panneaux de signalisation ont été installés aux entrées du village afin d'interdire le stationnement hors places marquées au sol dans la rue de Mittelhausen. Le maire précise qu'il agit pour la sécurité des piétons, notamment des enfants se rendant à l'école et qui sont trop souvent mis en danger par des riverains qui occupent l'intégralité du trottoir avec leurs véhicules.

Divers

- M. Frédéric SCHOENHENTZ fait le bilan de la soirée consacrée à la catastrophe naturelle du 31 mai dernier et à laquelle 160 personnes ont assisté. Il annonce que, parallèlement aux études lancées par le SDEA, des travaux pourront sans doute être réalisés dès l'an prochain. La concertation avec les agriculteurs se poursuit avec l'appui de la Chambre d'Agriculture.
- Une soirée d'information organisée par Rosace, installateur de la fibre optique sur notre secteur, a eu lieu le 9 octobre dernier : tout devrait être en place au premier trimestre 2019 pour accéder à l'internet en très haut débit.
- Le matériel de tonte acquis par la commune a été livré.
- Il a été constaté des infiltrations à la salle des fêtes : un diagnostic d'étanchéité du toit a été demandé à la société SOPREMA.
- Urbanisme : Conformément aux dispositions de l'article R.462-8 du code de l'urbanisme, les travaux réalisés chez les particuliers feront l'objet d'une visite de contrôle suite au dépôt en mairie de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT). Un certificat de conformité sera ensuite délivré par le maire.

Prochaine séance : Vendredi 7 décembre 2018 à 20h30

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS



Le maire et les conseillers rappellent que **le stationnement des véhicules en dehors des emplacements délimités est <u>interdit dans la rue de Mittelhausen.</u> Rappelons qu'un arrêté municipal (en date du 24 août 2018) ainsi que les panneaux installés aux entrées de la rue rendent les abus et la mise en danger des piétons passibles de verbalisation.**



Le 3^{ème} Salon de l'inondation proposé par le SDEA se tiendra ce week-end, les 27 et 28 octobre 2018 au Centre Culturel de Brumath

Pour s'informer, pour anticiper les inondations et les coulées de boue, des solutions existent! Présentations d'équipements, animations et conférences se succèderont le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h. Plus d'informations sur <u>www.sdea.fr</u>



Banque alimentaire La collecte annuelle pour la Banque Alimentaire du Bas-Rhin aura lieu le samedi 1^{er} décembre à la mairie. Vous pourrez y déposer vos dons dès 9h.



Elections Européennes en 2019 : si vous souhaitez voter, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie sur la liste électorale avant la fin de l'année.